

L'ouverture à l'international des entreprises de services

Pascale Pietri*

Par nature, les secteurs des services sont moins tournés vers les marchés extérieurs que les secteurs industriels. Néanmoins en 2003, 9 % des entreprises de services aux entreprises exportent. Leurs exportations représentent 9 % du chiffre d'affaire total des entreprises du secteur. Certains secteurs des services interviennent sur le marché mondial, comme l'ingénierie ou l'informatique ; d'autres, comme la recherche et développement ou l'administration d'entreprise peuvent exporter vers des entreprises du même groupe, localisées à l'étranger. *A contrario* d'autres activités sont essentiellement tournées vers le marché domestique. La propension des entreprises à exporter dépend de la taille, de la région de localisation ou encore de l'appartenance à un groupe. Toutes choses égales par ailleurs, les entreprises de recherche-développement, de télécommunications, d'activités audiovisuelles, de publicité et études de marchés et d'activités informatiques sont plus fréquemment exportatrices. En général, les exportations sont très concentrées sur un petit nombre de grandes entreprises.

La prestation de services pour un client est complexe : elle est souvent immatérielle ; elle présente en général une forte interactivité avec le commanditaire. Par ailleurs, lorsque le client est étranger, les services peuvent être fortement contraints par des réglementations et spécificités nationales.

Encadré 1

Champ, définitions et sources

Le champ sectoriel retenu regroupe les **activités de services plus particulièrement concernées par les exportations**. Il s'agit essentiellement des services aux entreprises : télécommunications, activités informatiques, services professionnels (juridiques, comptables et conseil pour les affaires et la gestion), administration d'entreprises, publicité et études de marché, architecture, ingénierie, contrôle, location sans opérateur, sélection et fourniture de personnel, sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises, assainissement, voirie et gestion des déchets, recherche et développement ; et les activités audiovisuelles (services aux particuliers). Cet ensemble est qualifié ici « pour simplifier » de « services aux entreprises ». Il compte environ 320 000 entreprises et représente les trois quarts du montant total des exportations des entreprises de services en 2003.

Les **entreprises** sont entendues ici comme sociétés ou unités légales, au sens du répertoire Sirene. Lorsqu'elles appartiennent à des groupes, on s'intéresse donc aux différentes filiales, et non à des « entreprises » au sens économique ou selon la définition communautaire du terme par Eurostat.

En première approximation, une entreprise exportatrice est une entreprise dont le **chiffre d'affaires à l'exportation** est non nul. Le chiffre d'affaires à l'exportation est déclaré par les entreprises dans leurs comptes qui sont transmis à l'administration fiscale et rassemblés, avec d'autres sources, dans le système unifié de statistiques d'entreprises (Suse). L'ensemble de ces données d'entreprises sont des données de secteur. Elles diffèrent des données présentées dans l'encadré, qui sont des données de comptabilité nationale en produit.

* Insee, division Services.

L'exportation de services prend la forme d'échanges transfrontaliers, qui peuvent inclure le déplacement temporaire de personnes physiques. Le chiffre d'affaires à l'exportation des entreprises de services comprend également des ventes de biens ou de marchandises, parfois difficilement dissociables de l'activité de service proprement dite (*encadré 1*).

En 2003, dans le champ des douze secteurs de services aux entreprises retenus dans cette étude (*encadré 1*), 9 % des entreprises exportent (*figure 1*). Sur l'ensemble de ces secteurs, le chiffre d'affaires à l'exportation représente également 9 % du chiffre d'affaires total, soit 34 milliards d'euros en 2003. Certains secteurs de services dont le marché est largement international, comme l'ingénierie ou les activités informatiques, réalisent d'importants chiffres d'affaires à l'exportation (*figure 2*). La part des entreprises exportatrices reste toutefois plus faible dans les services que dans l'industrie : 27 % des entreprises des secteurs industriels exportent, et leur chiffre d'affaires équivaut à près de 33 % du chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur industriel. Mais contrairement au solde des échanges de biens, celui des services reste durablement excédentaire (*encadré 2*).

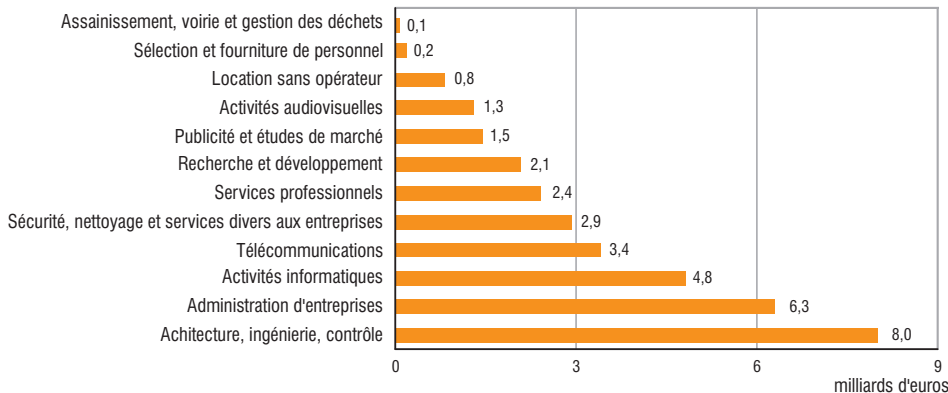
1. Chiffre d'affaires (CA), exportations, effectifs salariés en 1994 et 2003

	1994	2003	Évolution 2003/1994
Nombre d'entreprises de services	201 688	321 812	+ 60 %
Nombre d'entreprises de services qui exportent	14 329	29 898	+ 109 %
Proportion d'entreprises de services qui exportent (en %)	7,1	9,3	+ 2,2 points
Chiffre d'affaires des entreprises de services (milliards d'euros)	177	359	+ 102 %
Chiffre d'aff. des entr. de serv. qui exportent (milliards d'euros)	62	185	+ 196 %
Chiffres d'affaires à l'exportation (milliards d'euros)	11	34	+ 198 %
Part des exportations dans le CA total (en %)	6	9	+ 3 points
Effectifs salariés des entreprises de services (milliers)	1 734	2 828	+ 63 %
Effectifs salariés des entr. de services qui exportent (milliers)	585	1 243	+ 113 %
Effectif salarié moyen des entreprises de services (unité)	8,6	8,8	+ 0,2
Effectif salarié moyen des entr. de services qui exportent (unité)	40,8	41,6	+ 0,8

Champ : secteurs des services aux entreprises (hors poste et activités de courrier), y compris recherche et développement, et activités audiovisuelles (pour les services aux particuliers).

Source : Suse 1994 et 2003, Insee.

2. Montants des chiffres d'affaires à l'exportation en 2003



Source : Suse 2003, Insee.

Une position à l'exportation consolidée entre 1994 et 2003

L'ouverture à l'international des entreprises des secteurs des services aux entreprises s'est confortée à neuf ans d'intervalle : en 1994, la proportion des entreprises de services qui exportaient était de 7 % et la part du chiffre d'affaires à l'exportation ne dépassait pas 6 % du chiffre d'affaires total, soit trois points de moins qu'en 2003 (figure 1). La progression correspond à une augmentation à la fois du nombre d'entreprises concernées et des montants engagés. De plus, les entreprises qui exportent se révèlent être parmi les plus dynamiques : le chiffre d'affaires total des entreprises de services exportatrices s'est accru plus fortement que celui de l'ensemble des entreprises de services (respectivement + 196 % en neuf ans contre + 102 %). De même, l'évolution de l'emploi des entreprises qui exportent a été plus soutenue (+ 113 % en neuf ans) que celle de l'ensemble (+ 63 %). Ce dynamisme plus marqué des entreprises qui exportent concerne la plupart des secteurs.

Encadré 2

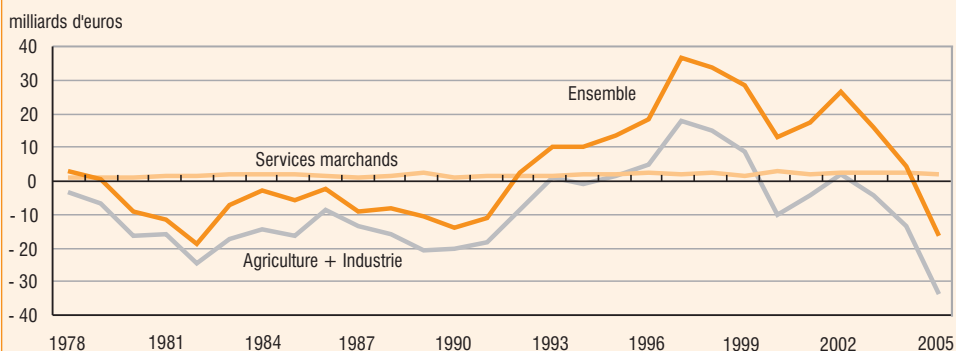
La contribution des services marchands aux échanges extérieurs de la France

Le solde des échanges de services marchands (hors tourisme, transports et services financiers) est excédentaire depuis au moins 25 ans (graphique). Cet excédent est stable, et s'établit à environ 2 milliards d'euros en 2005. Les exportations de ces services représentent en moyenne 6,2 % des exportations totales, les importations 5,1 %. La contribution de ces échanges de servi-

ces à l'équilibre de la balance commerciale reste donc modeste, mais toujours positive.

Ces données issues de comptabilité nationale sont établies par produit. Pour les besoins de la comparaison, ont été retenues les produits qui correspondaient de façon la plus proche aux secteurs d'activités étudiés ici, soit les télécommunications, les services aux entreprises et les activités culturelles.

Solde des échanges extérieurs



Source : comptes nationaux, Insee.

Marché international, marché « domestique »

Pour les différents secteurs des services retenus, l'ouverture sur les marchés étrangers peut s'apprécier au travers de trois indicateurs : la proportion d'entreprises exportatrices, la part dans le chiffre d'affaires total du chiffre d'affaires réalisé avec l'étranger et le montant moyen des exportations. Ces indicateurs sont élevés pour les activités agissant sur des marchés internationaux, plus faibles pour les activités plus spécifiquement tournées vers le marché intérieur. Selon ces trois indicateurs, quatre types de secteurs de services se dégagent (figure 3).

Dans le premier type, le plus présent à l'exportation, la proportion d'entreprises exportatrices est élevée. Les deux secteurs concernés sont la recherche-développement et les télécommunications. La recherche-développement compte 25 % d'entreprises exportatrices et la part du chiffre d'affaires à l'exportation atteint 34 % du chiffre d'affaires total du secteur. Dans les télécommunications, 17 % des entreprises sont exportatrices et le montant moyen des exportations du secteur est très élevé. Ces deux secteurs comptent globalement un petit nombre d'entreprises, et les exportations y sont fortement concentrées.

Le second type regroupe les activités audiovisuelles, la publicité et études de marchés et les activités informatiques. La proportion d'entreprises présentes à l'exportation y est également importante (entre 18 et 22 % des entreprises) dans des secteurs moins concentrés, regroupant un beaucoup plus grand nombre d'entreprises. Sans être déterminante, la part du chiffre d'affaires à l'exportation excède 5 % du total, pour des montants moyens plus modestes.

Le troisième type, tout à fait particulier, rassemble les activités d'architecture, d'ingénierie et du contrôle d'un côté, et l'administration d'entreprises de l'autre. Dans cet ensemble, c'est la part du chiffre d'affaires à l'exportation qui est déterminante, respectivement 19 % et 16 % du chiffre d'affaires total du secteur. Le montant moyen du chiffre d'affaires exporté se situe également au-dessus de la moyenne. En revanche, la proportion d'entreprises exportatrices est parmi les plus faibles. Ces activités sont de fait assez atypiques. Par exemple, les entreprises de l'ingénierie peuvent jouer le rôle de la maîtrise d'ouvrage pour des projets parfois importants (ouvrages d'arts, usines clés en main...). Elles facturent alors à leur client étranger l'ensemble du contrat, se réservant la possibilité de sous-traiter ensuite, et parfois de façon échelonnée dans le temps, tout ou partie du contrat à d'autres entreprises appartenant à différents secteurs d'activité. Dans le cas de l'administration d'entreprise, il s'agit souvent de filiales, chargées de l'ensemble des exportations pour le compte du groupe.

3. Quatre ensembles résument le positionnement des secteurs des services à l'exportation

Secteur	Entreprises exportatrices (en %)	Part du CA exporté en % du CA total		Montant moy. d'export.par entreprise (en K euros)	Rang selon			Somme des rangs
		Ensemble des entreprises	Entreprises exportatrices		la proportion d'entreprises exportatrices	la part du CA exporté dans le CA du secteur	le montant moy. d'export. par entreprise	
Recherche et développement	25	34	50	972	1	1	2	4
Télécommunications	17	7	8	2 877	5	6	1	12
Activités audiovisuelles	22	6	12	165	2	7	4	13
Publicité et études de marché	18	6	12	85	3	8	7	18
Activités informatiques	18	12	18	157	4	4	5	13
Architecture, ingénierie, contrôle	8	19	39	138	10	2	6	18
Administration d'entreprises	5	16	33	170	12	3	3	18
Assainissement, voirie et gestion des déchets	11	1	4	56	6	11	9	26
Location sans opérateur	10	4	12	67	7	10	8	25
Sélection et fourniture de personnel	9	1	2	43	8	12	11	31
Sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises	8	7	20	55	9	5	10	24
Services professionnels	7	6	18	25	11	9	12	32
Ensemble	9	9	18	105				

Lecture : 25 % des entreprises de R & D exportent. Leurs exportations représentent 34 % du chiffre d'affaires (CA) total du secteur, soit 972 K euros en moyenne par entreprise. La R & D se situe ainsi au premier rang pour la part d'entreprises exportatrices, la part de CA exporté, et au second rang pour le montant moyen exporté.

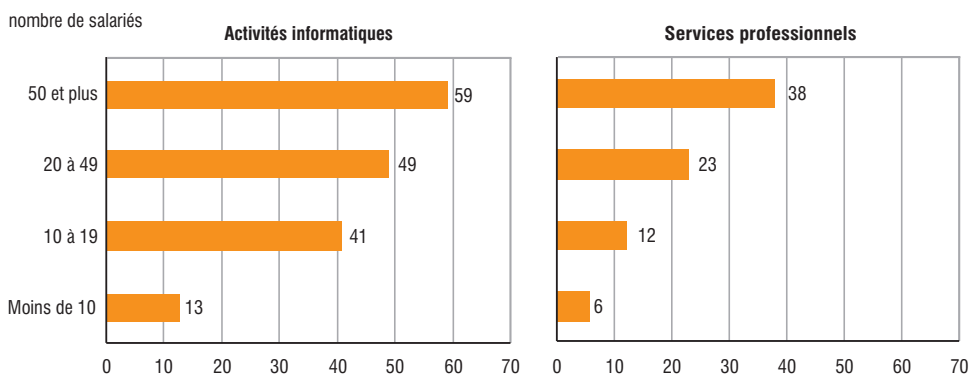
Source : Suse 2003, Insee.

Le quatrième type regroupe des secteurs qui, par la nature des services fournis, sont plus « naturellement » tournés vers le marché domestique : l'assainissement, la voirie et la gestion des déchets, la location sans opérateur, la sélection et la fourniture de personnel et enfin, la sécurité, le nettoyage, les services divers aux entreprises et les services professionnels. La proportion d'entreprises exportatrices y est proche de la moyenne (de 7 % à 11 % des unités, qui sont en général nombreuses). Mais la part du chiffre d'affaires à l'exportation et les montants moyens y sont faibles.

Exporter ou ne pas exporter : question de taille, de localisation...

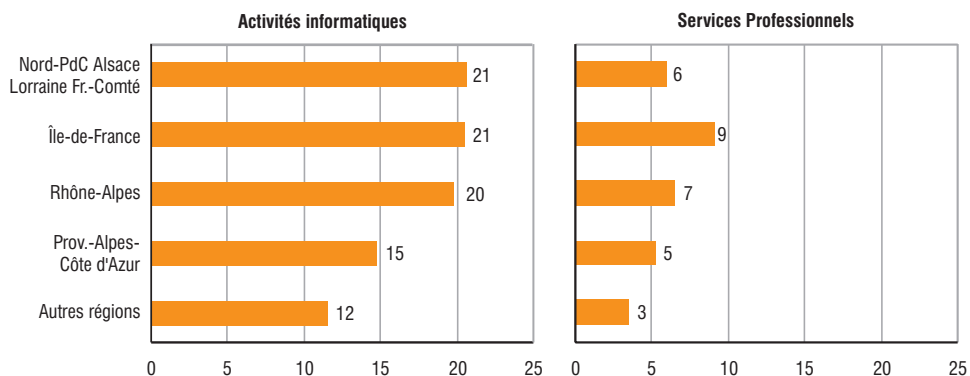
La propension à exporter dépend de quelques grandes caractéristiques individuelles des entreprises. Ainsi, quels que soient leur secteur d'activité, leur localisation, qu'elles appartiennent ou non à un groupe, les entreprises de services qui exportent sont plutôt de grande taille. En 2003, par exemple, 59 % des entreprises du secteur des activités informatiques qui emploient 50 salariés ou plus exportent contre 13 % de celles de moins de dix salariés (figure 4).

4. Proportion d'entreprises exportatrices selon la taille



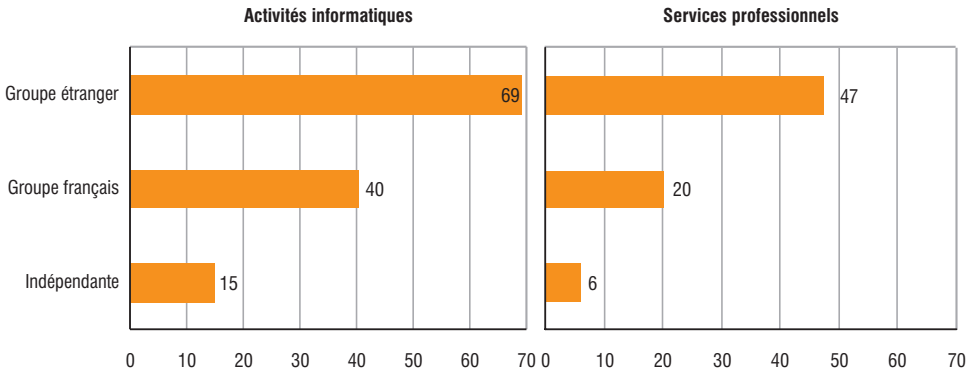
Source : Suse 2003, Insee.

5. Proportion d'entreprises exportatrices selon la région de localisation



Source : Suse 2003, Insee.

6. Proportion d'entreprises exportatrices selon l'appartenance à un groupe ou non



Source : Suse 2003, Insee.

7. Effets des caractéristiques des entreprises sur la propension à exporter

Variables	Effet
Secteur d'activité de l'entreprise	
Recherche et développement	++
Activités audiovisuelles	++
Publicité et études de marché	++
Activités informatiques	+
Télécommunications	+
Location sans opérateur	Référence
Architecture, ingénierie, contrôle	-
Sécurité, nettoyage et services divers	-
Services professionnels	-
Assainissement, voirie et gestion des déchets	--
Sélection et fourniture de personnel	--
Administration d'entreprises	--
Taille de l'entreprise	
50 salariés et plus	++
De 20 à 49 salariés	+
Entre 10 et 19 salariés	Référence
10 salariés et moins	--
Localisation « régionale » de l'entreprise	
Île-de-France	++
Nord - Pas-de-Calais, Lorraine, Alsace, Franche-Comté	++
Rhône-Alpes	+
Provence - Alpes - Côte d'Azur	+
Autres régions	Référence
Appartenance à un groupe	
Un groupe étranger	++
Un groupe français	+
Indépendante d'un groupe	Référence

Lecture : si l'on prend deux entreprises, une du secteur de la R et D, l'autre du secteur de la location sans opérateur, de même taille, de même localisation géographique, appartenant à un groupe français, l'entreprise de R et D a une probabilité beaucoup plus forte d'exporter que celle de la location sans opérateur (référence). L'effet des variables (secteur, taille, localisation et appartenance à un groupe) sur le fait d'exporter (entreprises exportatrices versus entreprises non exportatrices) est évalué à l'aide d'un modèle Logit (analyse « toutes choses égales par ailleurs »). Les effets sont présentés de façon qualitative (de ++ à --) par rapport à une situation de référence.

Source : Suse 2003, Insee.

La proportion d'entreprises exportatrices est par ailleurs plus élevée dans les régions frontalières et/ou les régions comportant une ou plusieurs grandes métropoles (Île-de-France, Rhône-Alpes, Provence - Alpes - Côte d'Azur) que dans les autres régions de France métropolitaine (*figure 5*). De même, à taille et région identiques, les entreprises qui appartiennent à un groupe, et plus encore les entreprises sous contrôle étranger, sont proportionnellement plus nombreuses à vendre à des clients à l'étranger (*figure 6*).

Ces caractéristiques attachées aux entreprises exportatrices sont très stables dans le temps, mais aussi selon les secteurs, y compris industriels. Par exemple, le fait d'être localisé à proximité d'une frontière prend tout son sens pour des exportations de services qui impliquent bien souvent un lien assez fort avec le client. Mais la localisation dans une région frontalière joue également dans l'industrie.

La prise en compte simultanée de ces caractéristiques (taille de l'entreprise, degré d'indépendance, localisation géographique) peut modifier, toutes choses égales par ailleurs (*figure 7*), la place d'un secteur vis-à-vis de son ouverture à l'exportation : c'est ainsi que le secteur de l'administration d'entreprises, assez présent à l'exportation, ne semble l'être que parce qu'il joue un rôle tout à fait particulier au sein de structures de groupes plus vastes. De la même façon, les entreprises du secteur de l'ingénierie et des études techniques sont, à caractéristiques équivalentes de celles des autres secteurs, moins souvent exportatrices. Au contraire, les entreprises de recherche-développement, des télécommunications, des activités audiovisuelles, de publicité et études de marchés et d'activités informatiques sont, toutes choses égales par ailleurs, plus fréquemment exportatrices que celles des autres secteurs. Ces activités, souvent innovantes et situées à la pointe des technologies, produisent des prestations dont les standards facilitent la circulation. Ce résultat est remarquablement stable dans le temps : une fois prises en compte les caractéristiques individuelles des entreprises, ces secteurs d'activités se distinguent de la même façon en 1994 et en 2003.

Très forte concentration des exportations sur quelques sociétés

Les gros montants de recettes d'exportations sont de fait concentrés sur un petit nombre de grandes entreprises. La dimension de l'entreprise est en effet une caractéristique importante qui confère des pouvoirs économiques, notamment à l'exportation : part de marché, accès à l'information, taille critique suffisante pour agir sur le marché international. Ainsi, classées par chiffre d'affaires à l'exportation décroissant, les quatre plus grosses sociétés cumulent 14 % des exportations des entreprises de services retenues (*figure 8*). Elles représentent 7 % du chiffre d'affaires total dégagé par l'ensemble des entreprises de services retenues et 4 % de l'emploi salarié. Toutes appartiennent à un groupe.

Mesurée par secteur d'activité, la part des quatre premières sociétés est extrêmement forte dans quelques cas. Ainsi dans le secteur des télécommunications, les quatre premières sociétés exportatrices cumulent plus de la moitié des exportations et du chiffre d'affaires total et les trois quarts de l'emploi du secteur ; toutes font partie d'un groupe. Dans la recherche-développement, les exportations sont encore plus fortement concentrées sur quelques unités (68 % sur quatre sociétés), mais ces unités ne dominent pas aussi nettement l'ensemble du marché en termes de chiffre d'affaires total. Dans les trois autres secteurs tournés vers le marché extérieur, les exportations sont moins concentrées sur les quatre premières unités : 36 % pour les activités audiovisuelles, 23 % pour les activités informatiques et 15 % pour la publicité et les études de marché. La situation est ici différente : même si les exportations sont concentrées sur quelques sociétés, ces dernières ne dominent pas le marché, ni à l'exportation, ni en général, le poids de ces sociétés dans le chiffre

d'affaires total du secteur ou dans l'emploi étant faible ; un plus grand nombre d'entreprises sont donc présentes sur le marché extérieur de façon plus diffuse. On aurait plutôt affaire dans ces secteurs à une spécialisation sur des créneaux à l'exportation bien précis. ■

8. Concentration des exportations (part des 4 premières entreprises)

	Nombre d'entreprises exportatrices	Part en % des 4 premiers dans		
		le CA à l'exportation	le CA total	les effectifs salariés
Recherche et développement	540	67,7	28,1	5,0
Télécommunications	199	57,3	54,6	75,3
Administration d'entreprises	1958	41,7	13,9	3,7
Architecture, ingénierie, contrôle	4 508	39,5	8,1	1,4
Activités audiovisuelles	1 697	36,0	2,9	1,1
Assainissement, voirie et gestion des déchets	167	34,8	2,5	2,4
Sélection et fourniture de personnel	420	31,4	44,9	45,8
Sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises	4 261	28,5	2,0	0,2
Activités informatiques	5 392	22,6	4,3	1,9
Location sans opérateur	1 188	15,9	0,6	0,0
Publicité et études de marché	3 158	14,6	6,1	2,5
Services professionnels	6 410	7,5	2,0	0,5
Ensemble	29 898	14,2	7,3	4,1

Lecture : les secteurs d'activités sont classés de façon décroissante selon la part que représentent les quatre premières entreprises exportatrices du secteur dans le total des exportations du secteur.

Source : Suse 2003, Insee.

Bibliographie

- « Les comptes extérieurs de la France en 2005 : pénétration accrue des produits étrangers », *Insee Première* n° 1086, juin 2006.
- « Les échanges de la France avec l'étranger en 2003 : Dégradation des soldes extérieurs », *Insee Première* n° 969, mai 2004.
- « Fourniture et exportation de services informatiques en Europe », *Statistiques en bref* n° 15, Eurostat, 2006.
- « Ingénierie française, ingénierie européenne : « Des services qui s'exportent », *Insee Première* n° 596, juillet 1998.
- « Exporter : une question de taille », *Économie et statistique* n° 244, Insee, juin 1991.
- « Pas de frontières pour les groupes performants », *Le 4-pages*, Sessi n° 216, avril 2006.